★ Les Coordinations Nationales Etudiantes (CNE)

Lors de la dernière CNE à Rennes 2, il a été actée la création d'un porte-parolat pour être la voix du mouvement étudiant. Celui-ci est sous mandat impératif et révocable. Des commissions ont été créées, et un appel affirmant l'indépendance des AG et de la CNE vis-à-vis des partis et des syndicats a rappelé qu'aucune organisation n'est légitime pour négocier ou parler à la place de la CNE au nom du mouvement étudiant.

Les prochaines CNE qui auront lieu les 9 et 10 avril à Nanterre, ainsi que les 16 et 17 avril à Toulouse auront pour but de rendre réellement vivantes les commissions, la campagne contre les répressions ainsi que le contrôle du porte-parolat. La fréquence des CNE a augmenté afin que les vacances ne soient pas un frein à la poursuite du mouvement, et que les CNE représentent réellement les facs en lutte afin de donner une dimension nationale à notre mouvement et que nous puissions nous coordonner plus efficacement pour nos actions.

Les modalités de mandats ont également changé, offrant plus de mandats à toutes les AG, mais il n'est pas nécessaire d'envoyer autant de personnes en CNE que l'on ne dispose de mandats.

★ Un mandat impératif, ça consiste en quoi ?

Ce n'est pas une consigne de vote, sauf si l'on sait à l'avance toutes les questions qui seront posées. C'est d'abord un objectif politique qu'on cherche à atteindre, en y fixant des limites claires. Par exemple, "nous voulons un porte-parolat qui puisse porter efficacement notre voix et sur lequel nous aurons un contrôle" est un mandat qui permet de se positionner plus efficacement que "porte-parolat : pour". Même sur des détails techniques, les mandaté-e-s devront chercher à faire aboutir les objectifs politiques pour lesquels illes ont été mandaté-e-s, et non se cantonner à quelques votes symboliques et des NPPV le reste du temps.

Un mandat impératif ne doit pas être une décision unilatérale, mais au contraire une force de proposition adossée, toujours, à une volonté politique. Par exemple, "nous voulons des manifestations régulières et encourager le blocage économique et la grève, dont une le 28 par exemple" sera plus efficace que "manif le 28 : pour". Si nous nous réunissons c'est justement pour pouvoir trouver des consensus qui satisfassent le plus de délégations possibles, il serait donc absurde d'arriver avec une position fermée à tout débat et clamer qu'elle est la seule décision possible, car d'autres vous rétorqueront la même chose menant ainsi à une absence de décision, ce qui va clairement à l'encontre du mandat demandant des dates de manifestation.

Un mandat impératif est enfin porté par des mandaté-e-s, qui sont seul-e-s aptes à le transcrire dans une série de votes. Aucune autre délégtion, ni la tribune n'est en droit de contester la façon dont illes tiennent un mandat impératif car c'est à leur AG que les mandaté-e-s rendent compte de l'aboutissement des objectifs politiques qu'elle leur a fixé. Il est en revanche parfaitement légitime de demander l'exclusion d'une délégation qui clame haut et fort qu'elle a un mandat libre, car il n'y a aucun intérêt à prendre en compte l'avis de personnes qui ne représentent qu'elles-mêmes.

Continuons le combat jusqu'au retrait de la loi !

Solidaires étudiant-e-s syndicats de luttes

Bulletin de lutte de la fédération des syndicats Solidaires étudiant-e-s

Facs en lutte !

#5 - Vendredi 08 avril 2016

Bulletin de lutte de la fédération des syndicats Solidaires étudiant-e-s

contact@solidaires-etudiant-e-s.org / 06 86 80 24 45

Que s'est-il passé depuis le 31 mars ?

Enfin, le mouvement sort des facs ! Nous voyons les occupations Nuit Debout comme des fronts supplémentaires dans un mouvement qui s'amplifie et espérons qu'elles deviennent de nouveaux lieux d'organisations et de luttes pour les habitant-e-s des villes et des quartiers.

Nos assemblées générales étudiantes sont des outils puissants pour la mobilisation, tout comme les coordinations, ne les désertons pas. C'est bien parce que le mouvement étudiant était déjà fort que les luttes ont pu se rejoindre, gardons la pêche et restons mobilisé-e-s jusqu'au retrait de la loi sans négociation !

ÉDITO

Un mois déjà que nous attendons ce jour de mobilisation, que nous nous organisons en AG, que nous allons voir les copains/ines salarié.e.s. Et le 31, pour la première fois, nous étions vraiment ensemble, aux coudes à coudes dans la rue : plus d'un million ! Le week-end suivant, la Coordination nationale étudiante s'est réunie à Rennes, elle appelle à intensifier la lutte en se mobilisant les 9, 12, 14 et 20 avril prochain. En avril, ne nous démobilisons pas d'un fil !

Ne vous découvrez pas en manif, cache-nez de vigueur, vous risqueriez d'attraper froid !

LES DATES DE LA SEMAINE :

★ 12/04 - JOURNEE D'ACTIONS DE BLOCAGE D ECONOMIQUE

★ 09/04 ET 10/04 - COORDINATION NATIONALE ETUDIANTE ET COORDINATION NATIONALE LYCEENNE A NANTERRE

★09/04 - JOURNEE DE MOBILISATION.

* Voir page 4

ÉTAT DE LA MOBILISATION

[redacted]

Et sur twitter, pour suivre la mobilisation étudiante, c'est toujours : #AGLoiTravail

Aix-Marseille : 40 en AG, 120.000 en manif, pr. AG le 11/04

Amiens : 7000 en manif, amphi occupé

Angers : 200 en AG, 7000 en manif

Artois : 100 en AG

Besançon : 200 en AG, 5000 en manif, fac occupée, péage gratuit, action medef et manif nocture

Bézier : 400 en AG, 3000 en manif

Bordeaux : 400 en AG, barrages filtrants, amphi occupé

Brest : blocage de la fac

Caen : 200 en AG, 10.000 en manif, amphi occupé, pr. AG le 09/04

Chambéry : 50 en AG, 7000 en manif

Clermont-Ferrand : 50 en AG, 20.000 en manif, journal "L'Eruption"

Dijon : 500 en AG, 800 en manif, amphi occupé

Evry : 100 en AG, amphi occupé, cantine solidaire

Grenoble : 250 en AG

Le Havre : 50 en AG

Lille : 350 en AG, 20.000 en manif, 2 amphis occupés, barrages filtrants, université populaire

Limoges : 300 en AG, blocage, 15.000 en manif

Lyon : 250 en AG, 30.000 en manif, amphi occupé, perturbation conf de Gattaz

Marne-la-Vallée : 20 en AG

Montpellier : 150 en AG, 12.000 en manif, amphi occupé

Nantes : 470 en AG, 30.000 en manif, amphi occupé, blocage

Le Puy-en-Velay : 3500 en manif

Poitiers : 70 en AG, 5500 en manif, péage gratuit

Reims : 50 en AG, 3000 en manif

Rennes : 750 en AG, 15.000 en manif

Rouen : 100 en AG, 25.000 en manif

St-Etienne : 60 en AG, murage de la préfecture

St-Nazaire : 6500 en manif

Toulon : 600 en manif

Toulouse : blocage reconductible

Tours : 300 en AG, 10.000 en manif, action contre le medef, trois amphis occupés

Tarbes : 80 en AG

MOBILISATION EN ILE DE FRANCE

Paris I : 600 en AG, blocage, amphi occupé de nuit, 900 au meeting "convergence des luttes"

Paris II : 40 en AG

Paris III : 75 en AG, hall occupé

Paris IV : 160 en AG, hall occupé

Paris VI : 100 en AG

Paris VII : 180 en AG

Paris VIII : 800 en AG, blocage reconductible, bâtiment occupé, actions coup de poing contre la bourgeoisie et les grandes fortunes

Paris X : 400 en AG, blocage, convergence avec salarié-e-s, accueil de la CNE du 9/04 et 10/04

Paris XI : 40 en AG

Inalco : 50 en AG

EHESS : 40 en AG

ENS-Paris : 80 en AG

IEP de Paris : 150 en AG, amphi occupé, blocage

ENS-Cachan : 50 en AG

IUT-Cachan : 60 en AG

Erreurs, Imprécisions, oublis, une adresse pour nous contacter :

contact@solidaires-etudiant-e-s.org